

## **La pratique du baptême dans l'Église Protestante Unie de France.** *Réflexions et pistes pratiques, dix ans après l'union luthéro-réformée.*

Bientôt 10 ans déjà que les Églises luthériennes et réformées de France, ont réalisé leur union et à en croire la page « liturgies » du site web de l'Église Protestante Unie de France, on ne peut pas dire que cette union ait été pour l'heure l'occasion d'une créativité liturgique débordante. Une seule liturgie véritablement « unie » depuis la création de l'EPuDF : celle pour la « bénédiction de couple marié de même sexe ». Pour le reste ce sont toujours les liturgies réalisées et adoptés par l'Église Réformée de France et par l'Église Évangélique Luthérienne de France qui restent en vigueur. Le site les présente face à face, à gauche et à droite : ainsi chaque tradition a sa colonne, choisis ton camp camarade !

Bien sûr, on se rappelle que le débat sacramentel entre luthériens et réformés depuis les Articles de Marbourg (1529) porte uniquement sur l'eucharistie et non sur le baptême qui dès cette époque fait partie des articles consensuels. Zwingli et Luther, qui tous deux se sont opposés au courant anabaptiste de leur temps, s'entendent sur une même compréhension du baptême comme « œuvre de Dieu » et canal de la régénération par la foi et non simple profession ou simple promesse. Il n'empêche que les liturgies que vont développer ces deux branches de la Réforme comporteront bien des différences. On ne s'étonnera pas que les liturgies luthériennes soient en la matière beaucoup plus développées que les réformées et qu'elles aient conservé nombre d'éléments communs avec la liturgie catholique (la renonciation au diable, le signe de croix sur le front du baptisé, le vêtement blanc et le signe de la lumière... etc.).

De fait, les communautés de l'Église Protestante Unie comptent parmi elles des membres aux parcours et aux sensibilités fort diverses : ils sont d'origine réformée ou luthérienne, mais aussi pour une part grandissante d'entre eux ils viennent du catholicisme ou d'églises évangéliques ou d'ailleurs (Islam ou athéisme). Du coup, leurs repères symboliques, leurs référents rituels sont aussi très variés. Le fait d'être désormais une « Église Unie » qui porte un double héritage liturgique est pour moi une richesse supplémentaire que je partage souvent dans l'accompagnement pastoral des familles et des personnes.

Pour les couples mixtes et notamment les couples « protestant-catholique », cette diversité liturgique est souvent perçue comme une ressource précieuse et bien venue tant pour les échanges préalables dans la quête et l'élaboration du sens que pour sa traduction liturgique le jour de la célébration. Il n'est pas rare qu'au final, ce soit une forme mixte et créative de liturgie, qui emprunte tout à la fois à la tradition luthérienne et à la tradition réformée. De fait il m'arrive assez fréquemment de commenter le signe de croix sur le front du baptisé comme une manière de signifier le sacerdoce universel – thème très cher à la sensibilité réformée mais pour lequel précisément cette dernière manque cruellement de rite pour le signifier.

Sur un tout autre registre, le débat avec les positions baptistes a connu un rebond interne dans l'Église Réformée de France au milieu du vingtième siècle qui s'est exprimé notamment sous l'influence du pasteur Louis Dallière (marqué par le réveil pentecôtiste des années 1930 et à l'origine de l'Union de prière de Charmes), mais aussi de plusieurs pasteurs qui évoquaient

une réserve pour motif de conscience à célébrer des baptêmes de petits enfants. Ce débat a conduit le 44<sup>ème</sup> Synode national du Chambon sur Lignon en 1951 à reconnaître « *légitime que le baptême puisse être différé par les parents pour motifs religieux jusqu'au moment où, après avoir été instruit de son sens, le futur baptisé l'aura demandé lui-même* ». C'est dans ce contexte, qu'a émergée la pratique spécifique de la « présentation-bénédiction » dans l'ERF qui a fait l'objet d'une liturgie propre adoptée en synode. C'est ainsi que les deux pratiques co-existent dans l'Eglise protestante et c'est d'ailleurs ce que continue d'affirmer le texte de la Constitution de l'EPUDF qui rappelle qu'elle est une église qui baptise « *les petits enfants, comme les personnes qui le demandent et confessent que Jésus-Christ est le Seigneur* ».

Le texte ne s'appesantit pas sur ce qui ne semble plus faire tellement débat, en revanche il juge nécessaire de rappeler l'importance de la participation de la communauté locale à toute célébration baptismale, que celle-ci concerne un enfant ou un adulte : « *Pour que le sens du baptême soit clairement affirmé, il doit être administré dans une assemblée de l'Eglise. Si des circonstances particulières, dont le conseil presbytéral est saisi, conduisent à célébrer le baptême en-dehors d'un culte de la communauté, la présence de celle-ci doit être marquée par la participation d'au moins un ou deux conseillers presbytéraux ou membres de l'Eglise, en-dehors de la famille de l'enfant ou de l'adulte appelé à recevoir le baptême.* » La liturgie réformée comporte d'ailleurs toute une formule d'engagement de l'assemblée à vivre l'accueil et le témoignage : « *Par ce baptême, nous attestons que .... est enfant de Dieu. Il/elle est ici chez lui/elle, vous êtes sa famille spirituelle. Vous lui accorderez, ainsi qu'à sa famille, le soutien de votre prière. Aucune contrainte ne le/la retiendra dans la communauté chrétienne mais, s'il/elle vient à s'en séparer, vous affirmez qu'il/elle peut toujours y retrouver sa place. Vous serez ainsi pour lui/elle des témoins de l'amour de Dieu. Ce sera notre joie qu'il/elle confesse un jour que Jésus-Christ est le Seigneur* ».

Aujourd'hui cette question du baptême reçu dans la petite enfance ou à l'âge adulte connaît un tout autre rebond lié aux mutations sociologiques que connaît le protestantisme luthéro-réformé contemporain : notamment l'érosion de ses communautés qui ne sont plus renouvelées de manière généalogique et qui deviennent de plus en plus des communautés d'élection. J'en fais un constat très concret dans ma propre pratique pastorale. Entre aujourd'hui et le début de mon ministère il y a plus de vingt ans (dans des paroisses de taille comparable de grands centres urbains) c'est un fait : je baptise aujourd'hui proportionnellement beaucoup plus d'adultes qu'alors. Ces baptêmes qui viennent marquer une étape existentielle décisive dans le cheminement des personnes baptisées sont souvent l'occasion d'un témoignage, certes sobre mais toujours très personnel, saisissant et généralement inspirant pour les communautés qui les entourent de leur prière. Pour une Eglise comme la nôtre dont l'union récente s'est réalisée autour d'une conscience plus aigüe de sa vocation de témoins, c'est vraiment du « pain béni » : ce sont des temps particulièrement forts qui interpellent personnellement chacune et chacun sur son propre baptême et sur la réponse de la foi que celui-ci sans cesse appelle.

**Pierre BLANZAT (Pasteur de l'Eglise Protestante Unie de Lyon rive gauche)**